



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 29 juillet 2011

4 cigognes blanches abattues en Charente-Maritime !

Cette semaine, 4 cigognes blanches ont été abattues autour de Saintes en Charente-Maritime, département abritant la seconde population nicheuse française (320 couples installés). La LPO dénonce ces actes honteux de destruction d'une espèce protégée et espère que leurs auteurs seront punis comme il se doit.

Découvertes par la LPO et son réseau d'adhérents et de bénévoles actifs, les cigognes ont été autopsiées, après un premier diagnostic et une radiographie, réalisés avec l'aide d'un vétérinaire bénévole du réseau "oiseaux blessés" de la LPO. Les autopsies ont montré que des balles avaient traversé le corps de ces oiseaux, entraînant des hémorragies internes et leur mort.

Parmi elles, 2 étaient porteuses d'une bague : l'une originaire de Suisse et l'autre d'Aquitaine, d'Anglade où elle est née et avait été baguée en 2003.

Sollicité par la LPO, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) a dressé un procès-verbal d'infraction et une enquête est en cours.

Le réseau de la LPO est mobilisé aux côtés de la garderie départementale de l'ONCFS afin de découvrir le responsable de ces actes illégaux.

Pour que ces agissements honteux soient punis, la LPO a donc décidé de porter plainte contre X.

Rappelons que la cigogne blanche est une espèce protégée. La destruction d'un individu ou de son nid est un délit passible d'une amende pouvant atteindre 15 000 euros et/ou d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 1 an (art. L 415-3 du Code de l'environnement).

Ces tirs viennent s'ajouter à ceux qui ont touché d'autres oiseaux, ces derniers mois, en Charente-Maritime : une cigogne noire en novembre 2010, un butor étoilé en décembre 2010, et plus récemment, en juin 2011, la destruction volontaire de 4 nids de busards abritant des jeunes et des adultes.

La LPO dénonce ces actes honteux de destruction d'espèces protégées et en appelle à la vigilance de chacun. Elle espère que les autorités compétentes prendront les mesures qui s'imposent pour retrouver les auteurs de ces délits et les punir comme il se doit !

Allain Bougrain Dubourg
Président de la LPO

La cigogne blanche, injustement accusée de la disparition de batraciens et d'oiseaux

La LPO et son réseau d'adhérents et de bénévoles actifs déplorent que la cigogne blanche de nos marais soit accusée, à tort, d'être responsable de la disparition des batraciens voire des hirondelles.

La cigogne blanche est un oiseau opportuniste dans sa recherche de nourriture et ne menace aucune espèce-proie. En Charente-Maritime, pendant la période de reproduction, elle se nourrit essentiellement d'insectes et notamment de grillons, sauterelles et criquets, mais aussi et surtout d'écrevisse de Louisiane, qui peut composer jusqu'à 95 % de son régime alimentaire. Cette espèce, introduite par l'homme, est responsable de la disparition d'herbiers aquatiques, des pontes de poissons et de batraciens. En la consommant, la cigogne blanche et les autres Ardéidés (hérons, aigrettes, spatules...) en limitent fortement les populations. A partir de juin et durant tout l'été, lors des foins et après les moissons, la cigogne blanche mange aussi des micromammifères, venant ainsi en aide aux agriculteurs. Tout au long de l'année, elle affectionne également les vers de terre.

La diminution des populations de batraciens dans nos marais reste d'avantage liée à la dégradation générale des habitats et de la qualité de l'eau. Irrigation intensive, usage de produits phytosanitaires et autres polluants, drainages illégaux, introduction d'espèces exogènes entraînent la disparition ou la réduction drastique de nombreuses espèces de faune et de flore.

Effectifs de la cigogne blanche en France

La population française nicheuse, recensée par le groupe "Cigognes-France", a progressé en 2009, après une légère stabilisation depuis 2006. En 2010, la France comptait plus de 1 600 couples installés et plus de 3 000 jeunes à l'envol. Autre phénomène récent : de nombreux individus hivernent désormais en France, principalement en région méditerranéenne et en Alsace, avec en moyenne 1 200 à 1 300 individus. Plus d'une vingtaine d'oiseaux ont hiverné en Charente-Maritime lors de l'hiver 2010/2011 (seulement une dizaine au cours de l'hiver 2009/2010).

La Charente-Maritime : deuxième population nicheuse de France

Au printemps 2011, la Charente-Maritime a abrité 320 couples nicheurs de cigogne blanche, soit 30 de plus qu'en 2010 (290 cette année-là, 271 en 2009, 232 en 2008 et 150 en 2005), constituant un nouveau record pour cette espèce dans le département, qui arrive ainsi en seconde position après le Haut-Rhin.

Bilan de la reproduction 2011 en Charente-Maritime

Au printemps 2011, sur les 300 nids suivis par la LPO et ses adhérents, 261 ont pu mener à bien leur reproduction avec 778 jeunes à l'envol (673 jeunes en 2010 et 538 en 2009).

Les premiers couples ont commencé à restaurer les nids dès la première décade de janvier. Le 15 février, on a noté un fort retour des nicheurs. Les premières pontes ont été observées à partir du 10 mars. Les derniers couples se sont installés début mai.

La reproduction 2011 (sur les 320 couples) a été marquée par :

- l'accroissement du nombre de nids installés dans les arbres : 185 nids en 2011 contre 162 en 2010, 141 en 2009 et 77 en 2006 ;
- l'installation de 4 colonies importantes, principalement sur des peupliers (respectivement 24, 18, 10 et 5 nids) ;
- une stabilisation du nombre de nids installés sur des structures électriques (32 nids en 2011 contre 26 en 2010, 29 en 2009 et 13 en 2006) dont 27 nids (27 nids en 2010 & 20 en 2009) sur des pylônes haute-tension et 5 (6 en 2010 et 9 en 2009) sur des poteaux moyenne-tension ;
- l'installation de 98 nids sur les plateformes et des supports particuliers (ancienne éolienne, observatoire, ruines, mur, pigeonnier et volière) ;
- la confirmation de l'installation de l'espèce sur l'île d'Oléron avec 2 cas avérés de reproduction ;
- un taux d'échec de reproduction relativement important avec 46 cas constatés (53 en 2010 et 56 en 2009 - année record).

Rassemblements d'août, prémices à la migration...

Actuellement, plusieurs rassemblements de cigogne blanche sont observés un peu partout dans le département. Parallèlement, la première cigogne noire, beaucoup plus rare et non nicheuse dans le département, a été signalée en migration début juillet. Le passage de ces migratrices va s'accroître début août et s'intensifier jusqu'à la fin du mois.

N'hésitez pas à signaler à la LPO les rassemblements de cigogne blanche et toutes les observations de cigogne noire !

La cigogne blanche effectue une migration en deux étapes : la première partie est lente et sujette à de nombreux arrêts relativement prolongés. Les marais charentais, notamment ceux de Brouage, font partis des sites fidèles de rassemblements postnuptiaux pour cette espèce. Ils sont au nombre de 5 dans le Sud-Ouest de la France (Marais de Brouage, Marais de Bruges, Parc ornithologique du Teich, Barthes de l'Adour, contreforts des Pyrénées).

Transmettez vos observations à la LPO !

Toutes les observations de cigognes intéressent la LPO Charente-Maritime !

Merci de préciser l'effectif, la date, la commune, le lieu-dit indiqué sur les cartes IGN 1/25000^{ème}, le nom et les coordonnées de l'observateur. Contactez la LPO au 05 46 82 12 34 ou lpo@lpo.fr

Vous pouvez aussi les saisir directement sur : www.faune-charente-maritime.org

Le suivi de la reproduction de la cigogne blanche en Charente-Maritime est coordonné depuis 1995 par Michel Caupenne, ornithologue à la LPO. De nombreux bénévoles de la LPO Charente-Maritime participent également à cette étude. Depuis 2006, ce suivi bénéficie du soutien du Crédit-Mutuel Océan et depuis 2009, de celui du groupe Léa Nature.

Contacts

Claire Lux, Attachée de presse LPO

01 42 73 56 10 / 06 34 12 50 69

Nicolas Gendre, Service Espaces Protégés LPO

05 46 82 12 34 / nicolas.gendre@lpo.fr